



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## téléphone

Question écrite n° 21624

### Texte de la question

M. Arnaud Montebourg attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur le problème posé par l'absence de couverture de vastes zones rurales par les réseaux de téléphonie mobile. De nombreux professionnels, et en particulier ceux de la santé, se sont équipés du système commercialisé par France Télécom, Radiocom 2000. Or, France Télécom informe ses abonnés que ce service n'est plus compétitif et cessera de fonctionner le 31 décembre prochain, et leur propose de lui substituer le réseau GSM Itinériss. Mais, dans les départements ruraux comme la Saône-et-Loire, le maillage Itinériss ne permet pas de compenser de manière suffisante l'arrêt de Radiocom 2000 et place ainsi les usagers dans l'impossibilité de communiquer. Cette situation est préjudiciable aux professionnels de la santé tels que les médecins, infirmières et vétérinaires. Il lui demande donc de bien vouloir considérer la situation de ces usagers et de lui préciser quelles mesures il compte prendre pour assurer la continuité de ce service et permettre à ces professionnels d'exercer en zone rurale dans les meilleures conditions.

### Texte de la réponse

France Télécom a en effet décidé de fermer le réseau de radiotéléphone Radiocom 2000 à la fin de cette année car le maintien de celui-ci n'est plus justifié pour des raisons techniques, économiques et commerciales. Ainsi, les services offerts aux abonnés sont très limités comparés à ceux proposés sur les réseaux numériques GSM : la gestion d'appel (transfert d'appel, indicateur d'appel, présentation du numéro), la messagerie vocale et l'utilisation à l'étranger sont impossibles sur Radiocom 2000. En matière de terminaux, les constructeurs ont cessé la fabrication des matériels correspondants et la maintenance devient très coûteuse pour les abonnés. De plus, les tarifs de services (abonnement et communications) sont bien plus élevés que ceux pratiqués sur le réseau GSM. La couverture des réseaux numériques GSM en utilisant des terminaux 8 W est égale, voire supérieure dans certaines régions, à la couverture de Radiocom 2000 et 97 % de la population française peut ainsi y accéder. L'ensemble de ces éléments a conduit une grande majorité d'abonnés de Radiocom 2000 à préférer les services des réseaux GSM puisque leur nombre était inférieur à 26 500 en juin 1998 contre plus de 300 000 à l'apogée du service. En ce qui concerne plus particulièrement les zones géographiques non desservies par un réseau GSM, les opérateurs mobiles pourront prochainement proposer leur couverture par l'intermédiaire de systèmes de communication mobile par satellite.

### Données clés

**Auteur :** [M. Arnaud Montebourg](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21624

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 16 novembre 1998, page 6244

**Réponse publiée le** : 14 décembre 1998, page 6851